

## Assemblée fédérale

---

La session d'automne a été close le 25 septembre 1940. Le résumé des délibérations paraîtra prochainement comme annexe à la *Feuille fédérale*.

Est entré au *Conseil national* :

M. Jean *Meier*, libraire, de et à Olten, en remplacement de M. W. Stampfli, élu conseiller fédéral.

2178

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

---

(Du 18 septembre 1940.)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Carlos G. Estenós, nommé consul honoraire de la république du Pérou à Lausanne, avec juridiction sur les cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel, en remplacement de M. Henri Haaker.

---

M. Carlos Alberto Moniz Gordilho a remis au Conseil fédéral, le 13 septembre 1940, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Brésil près la Confédération suisse, ainsi que les lettres de rappel de son prédécesseur, M. Mario de Barros e Vasconcellos.

---

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants :

1. Zurich: Pour la correction du Töbelibach et de ses affluents dans les communes de Wald, Dürnten et Hinwil;
  2. Schwyz: Pour la correction de la Muota d'en amont de Muotathal jusqu'au lac des Quatre-Cantons.
- 

(Du 21 septembre 1940.)

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants :

1. Berne: Pour la correction du Grubenwaldbach dans la commune de Zweisimmen;
  2. Grisons: Pour la correction de l'Almensertobel dans les communes de Paspels, Almens, Rodels et Pratval.
-

(Du 24 septembre 1940.)

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants:

1. Grisons:
  - a. Pour des travaux d'adduction d'eau à Cavajone, commune de Brusio,
  - b. Pour des améliorations foncières dans la commune d'Avers;
2. Valais: Pour des améliorations foncières dans la commune de Contthey.

2178

---

## Décision du Tribunal fédéral

---

(Du 26 septembre 1940.)

M. *Ernest Delaquis*, professeur à Berne, est nommé président de la commission fédérale de remise de la contribution de crise, en remplacement de feu le D<sup>r</sup> Victor Merz, ancien juge fédéral.

2178

---

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

---

### Exécution de la loi sur la formation professionnelle.

Le règlement révisé, présenté par l'union suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles, concernant les *examens de maîtrise pour les professions de menuisier et ébéniste*, n'ayant pas donné lieu à opposition dans le délai imparti (v. FF du 5 juin 1940), le département fédéral de l'économie publique l'a *approuvé* en date du 28 septembre 1940.

Conformément à l'article 39 de l'ordonnance I portant exécution de la loi sur la formation professionnelle, publication est faite de ce qui précède.

Berne, le 30 septembre 1940.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers  
et du travail.

---

2178

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1940
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	40
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.10.1940
Date	
Data	
Seite	1082-1083
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 297

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.